



RAPPORT
DATA
2013

SUIVI DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DATA 2013 : SUIVI DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

04	Vue d'ensemble
09	Méthodologie
10	France
11	Le calcul de l'APD
14	La politique de la France au-delà de l'APD
20	Annexes
26	Notes

RAPPORT DATA 2013 : SUIVI DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Depuis la Déclaration du millénaire en l'an 2000, les gouvernements des pays donateurs ont pris une série d'engagements en matière d'aide, notamment en faveur de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne, afin de soutenir l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Comme le montre le rapport DATA 2013, bien que les ressources domestiques africaines représentent la majeure partie des financements disponibles à cet effet, l'aide publique au développement (APD) reste vitale pour soutenir les progrès dans des secteurs clés et parmi les populations vulnérables.

Parmi les engagements d'aide au développement pris par les pays donateurs, citons ceux pris lors du sommet du G8 de Gleneagles en 2005 de doubler l'aide en faveur de l'Afrique d'ici à 2010. Il faut aussi mentionner l'engagement des États membres de l'Union européenne (UE) de dédier 0,7% de leur revenu national brut à l'APD d'ici à 2015 et d'allouer collectivement la moitié de cette hausse à l'Afrique¹. Les pays du G8 et les autres pays donateurs ont également pris plusieurs autres engagements majeurs liés aux OMD. À travers ses rapports DATA successifs, ONE a fait le suivi de ces politiques. Ce supplément spécial au Rapport DATA de cette année, « Financer la lutte pour la transformation de l'Afrique », explore les dernières tendances de l'aide au développement, en particulier à destination du continent africain et de l'Afrique subsaharienne, en se basant sur les chiffres préliminaires 2012 de l'OCDE².

1 L'APD globale diminue

Bien que l'aide publique au développement (APD) mondiale ait augmenté de 64% entre 2000 et 2010, l'aide (hors allègement de la dette) a diminué l'an dernier pour la seconde année consécutive, un scénario sans précédent depuis les années 1990. Cette diminution reflète l'impact de la crise financière mondiale sur les budgets des bailleurs de fonds, et en particulier les graves problèmes affectant actuellement la zone euro. **Depuis son niveau record en 2010, l'APD globale a baissé de 2,2% en 2011 pour atteindre 98,6 milliards d'euros. L'APD a baissé à nouveau de 3,1% en 2012 pour atteindre 95,5 milliards d'euros**³. L'an dernier, au nombre des pays donateurs qui, proportionnellement, ont réduit l'aide le plus, on compte l'Espagne (moins 51,3%), l'Italie (moins 25,0%), la Belgique (moins 17,4%), la Grèce (moins 17,0%) et le Portugal (moins 13,1%).

Malgré les problèmes économiques graves de certains de ces pays, l'ampleur des réductions interpelle. En se basant sur les chiffres les plus récents, l'Union européenne dans son ensemble n'a atteint que 52% de son objectif pour 2015 : elle devra accroître son aide de 45,1 milliards d'euros au cours des trois prochaines années pour atteindre l'objectif d'un rapport APD/RNB de 0,7%.

Il est toutefois encourageant de constater que neuf pays ont réussi à accroître leur aide au développement, notamment la Corée (plus 17,2%), le Luxembourg (plus 9,8%) et l'Australie (plus 9,1%). De plus, plusieurs pays envisagent des hausses en 2013. Le Royaume-Uni a confirmé qu'il atteindrait l'objectif de 0,7% du revenu national dédié à l'aide en 2013.

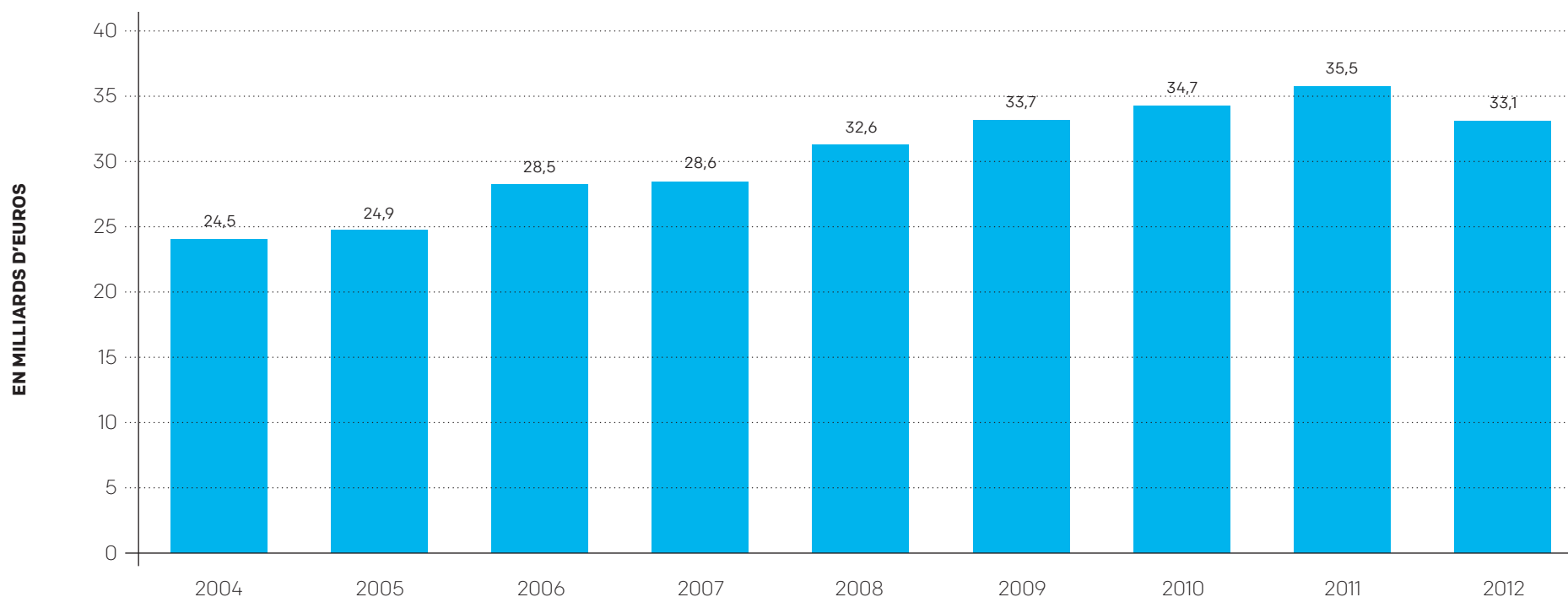
2 La baisse de l'APD à destination de l'Afrique est disproportionnée

Dans un environnement budgétaire restreint, il est plus que jamais essentiel que les pays donateurs ciblent leurs investissements en matière d'aide le plus efficacement possible et accordent la priorité aux pays et aux régions qui ont le plus besoin de soutien. Il est extrêmement préoccupant que, selon les données préliminaires de 2012, l'aide à destination de l'Afrique ait diminué plus fortement que le niveau de l'APD globale. Entre 2004 (une année avant que ne soient pris les engagements de Gleneagles en matière d'aide) et 2010, l'APD à destination de l'Afrique a augmenté de 42%, pour passer de 24,5 à 34,7 milliards d'euros. L'aide à l'Afrique a continué à

progresser en 2011, pour atteindre 35,5 milliards d'euros, principalement en raison du soutien accru aux États du printemps arabe. **Cependant, en 2012, l'aide à destination de l'Afrique a diminué de 6,7% pour atteindre 33,1 milliards d'euros⁴.**

Au total, 16 des 24 pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont diminué leur aide à l'Afrique en 2012, dont 14 des États membres de l'UE-15. Parmi les bailleurs de fonds dont les réductions ont été proportionnellement les plus importantes se trouvent l'Espagne (moins 56,7%), la Belgique (moins 27,7%), la Grèce (moins 23,2%) et les Pays-Bas (moins 17,7%).

ILLUSTRATION 1. APD à destination de l'Afrique, 2004-12



Sources : Tableau 2a et données préliminaires de l'OCDE (avril 2013)

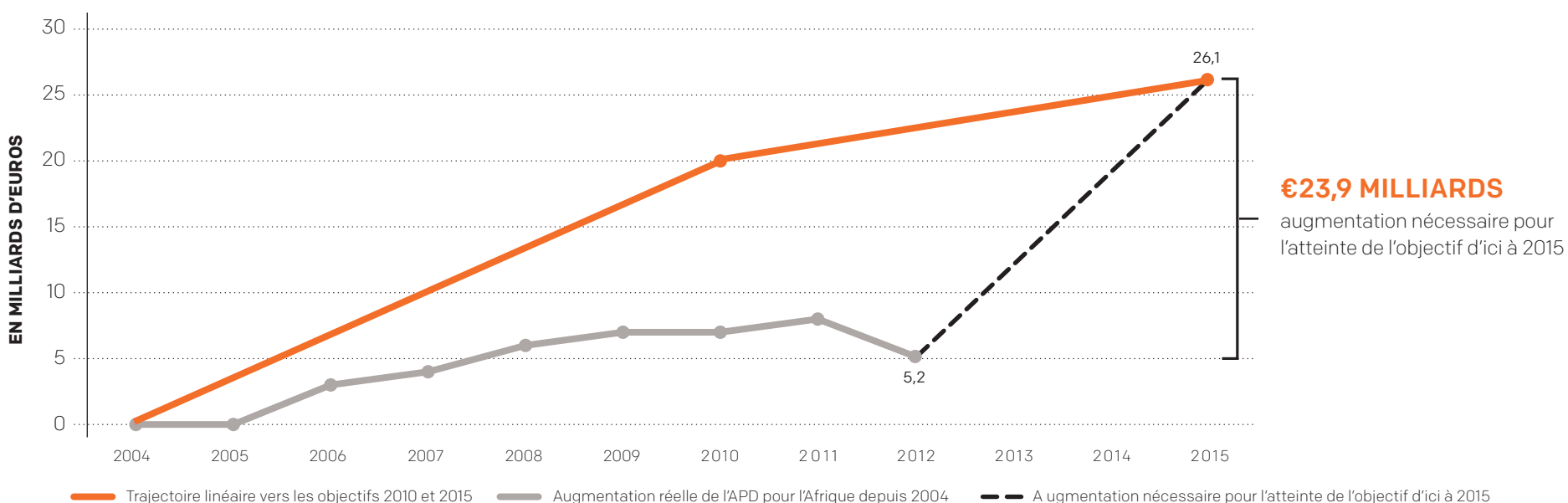
Note : en prix constants 2012. Convertis depuis le dollar en utilisant le taux de change de l'OCDE. L'APD totale inclut les flux des 24 pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), y compris l'Islande qui y a adhéré en 2013. L'APD ne tient pas compte de l'allègement de la dette et inclut les décaissements multilatéraux, sur la base d'estimations de ONE.

Il est alarmant de constater que, selon les données préliminaires du CAD, cinq pays ont donné moins à l'Afrique en 2012 qu'en 2004. Quatre de ces pays sont membres de l'Union européenne : la France⁵, la Grèce, les Pays-Bas et l'Espagne (plus la Norvège). Ceci est particulièrement inquiétant dans la mesure où l'UE est actuellement le seul groupe de pays à avoir pris des engagements continus en matière d'aide au développement, à la fois à l'échelle mondiale et en faveur de l'Afrique. Le rapport DATA 2012 de l'an dernier, « La promesse africaine de l'Europe », a fait un état des lieux complet des engagements de l'UE, notamment des progrès accomplis depuis 2005 et des perspectives pour 2015⁶.

Selon les données préliminaires de 2012, l'UE dans son ensemble semble être encore plus en retard pour tenir sa promesse d'allouer la moitié de la hausse totale de l'aide à l'Afrique qu'il y a un an, n'ayant réalisé que 8,4% de l'augmentation promise à ce jour.

A l'autre extrême, plusieurs autres pays donateurs ont vu leur aide à l'Afrique augmenter considérablement, en particulier la Corée (plus 45,4% l'an dernier, plus du triple depuis 2004) et l'Australie (plus 20,7% l'an dernier, plus du double depuis 2004). Il convient également de noter que les États-Unis et le Canada ont choisi d'accroître leur aide à destination de l'Afrique (de 12,8% et 9,6% respectivement), bien qu'ils aient pratiquement gelé le niveau global d'APD l'an dernier.

ILLUSTRATION 2. Objectifs de l'UE-15 envers l'Afrique pour 2010 et 2015



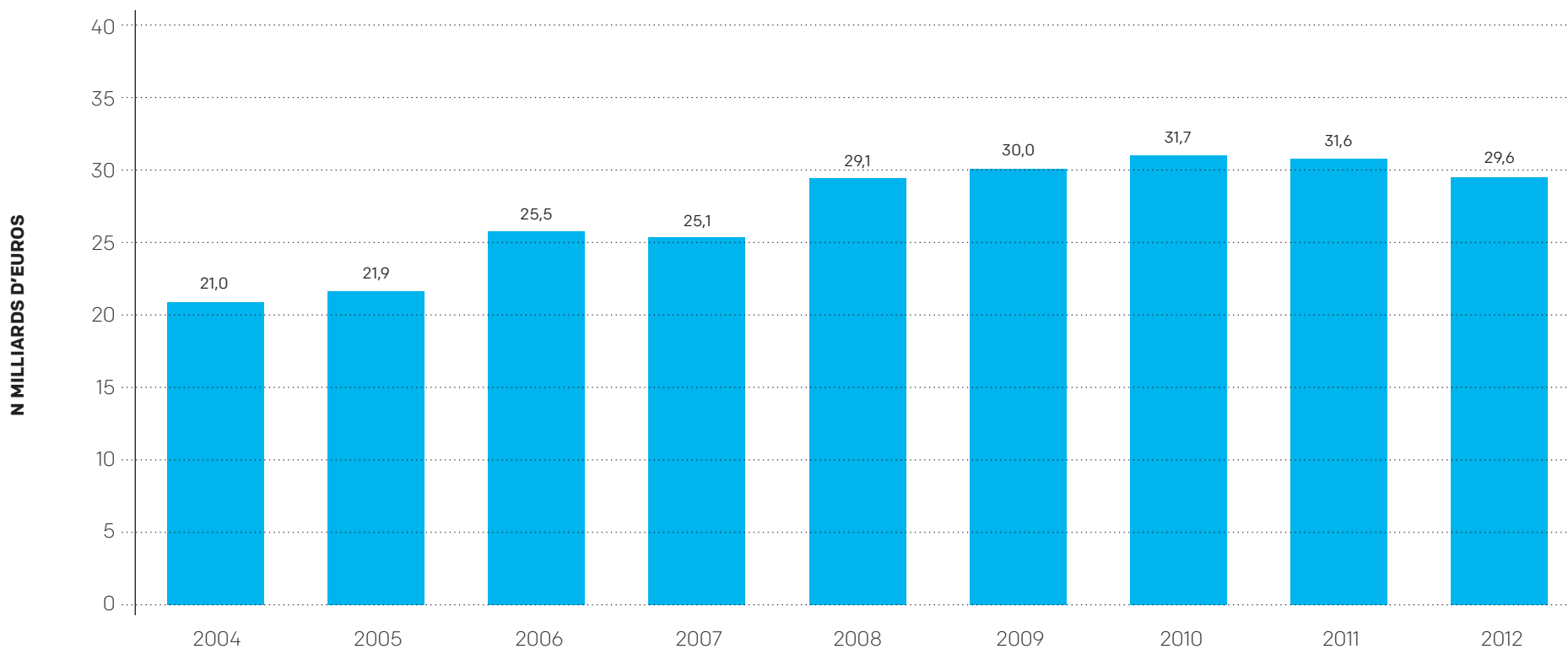
Note : en prix constants 2012. Convertis depuis le dollar en utilisant le taux de change de l'OCDE. L'UE a pris un engagement intérimaire de 0,56% d'APD/RNB à atteindre en 2010 et l'objectif de 0,7% d'APD/RNB d'ici à 2015. L'objectif pour l'Afrique représente la part des augmentations de l'APD globale de l'UE-15 à laquelle la ventilation pour l'Afrique a été appliquée. Les pays de l'UE-15 sont les seuls de l'UE à publier suffisamment d'informations sur la ventilation géographique de leur APD. L'objectif est calculé sur la base d'estimation du RNB pour 2013-2015 et exclut l'allègement de la dette. Le montant de référence a été utilisé en lissant les contributions multilatérales (en utilisant une moyenne des décaissements de 2004 et 2005).

3 L'aide accordée à l'Afrique subsaharienne a été très touchée

Bien que les bailleurs de fonds n'aient pas d'engagements d'aide spécifiques à l'égard de l'Afrique subsaharienne, cette région a un besoin aigu de ressources supplémentaires pour le développement. Nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont déjà accompli des progrès spectaculaires vers la réalisation des OMD. Il n'en demeure pas moins que davantage de financement, domestique et international, demeure nécessaire afin de réaliser les OMD d'ici à 2015 et, à leur suite, les futurs objectifs post-2015. Pourtant, les donateurs semblent se détourner

de la région. En 2012, l'aide au développement à destination de l'Afrique subsaharienne a diminué pour la seconde année consécutive et dans une proportion plus importante que les flux mondiaux et l'aide à l'Afrique dans sa globalité. De 2004 à 2010, L'APD accordée à l'Afrique subsaharienne a augmenté de 51%, de 21,0 milliards d'euros à 31,7 milliards d'euros. **Cependant, de 2010 à 2011, elle a diminué légèrement (de 0,4%) et plus encore en 2012, de 6,1%, pour atteindre 29,6 milliards d'euros.**

ILLUSTRATION 3. APD totale accordée à l'Afrique subsaharienne, 2004-12



Sources : tableau 2a et données préliminaires de l'OCDE (avril 2013).

Note : en prix constants 2012. Convertis depuis le dollar en utilisant le taux de change de l'OCDE. L'APD totale inclut les flux des 24 pays membres du CAD, y compris l'Islande qui y a adhéré en 2013. L'APD ne tient pas compte de l'allègement de la dette et inclut des estimations de ONE sur les décaissements multilatéraux.

ILLUSTRATION 4. APD accordée à l'Afrique subsaharienne, 2010-12

	2010	2011	2012	Variation 2011-12	ADP à l'ASS / RNB 2012
Pays donateurs membres du CAD (millions d'euros)					
Allemagne	2 705	2 916	2 447	-16,1 %	0,09 %
Australie	346	396	534	34,8 %	0,05 %
Autriche	273	247	209	-15,3 %	0,07 %
Belgique	800	794	563	-29,0 %	0,15 %
Canada	1 635	1 522	1 704	12,0 %	0,12 %
Corée	179	204	308	50,8 %	0,03 %
Danemark	853	845	735	-13,0 %	0,29 %
Espagne	1 047	787	310	-60,6 %	0,03 %
États-Unis	7 570	7 613	8 569	12,6 %	0,07 %
Finlande	390	365	342	-6,1 %	0,18 %
France	3 422	3 128	2 241 ¹	-28,3 %	0,11 %
Grèce	93	73	57	-21,9 %	0,03 %
Irlande	392	370	344	-7,0 %	0,26 %
Islande	11	9	10	8,9 %	0,10 %
Italie	835	885	756	-14,6 %	0,05 %
Japon	2 597	2 386	2 550	6,9 %	0,05 %
Luxembourg	136	124	129	4,0 %	0,38 %
Norvège	1 122	1 118	1 033	-7,6 %	0,26 %
Nouvelle-Zélande	27	31	31	1,4 %	0,02 %
Pays-Bas	1 084	1 231	989	-19,7 %	0,16 %
Portugal	295	349	255	-27,0 %	0,16 %
Royaume-Uni	4 200	4 196	3 783	-9,8 %	0,20 %
Suède	1 196	1 455	1 222	-16,0 %	0,30 %
Suisse	495	525	515	-2,0 %	0,10 %
CAD dans son ensemble	31 704	31 570	29 638	-6,1 %	0,09 %
UE-15	17 723	17 765	14 384	-19,0 %	0,12 %
G7	22 964	22 647	22 051	-2,6 %	0,08 %

Sources : tableau 2a et données préliminaires de l'OCDE (avril 2013).

Note : en prix constants 2012. Convertis depuis le dollar en utilisant le taux de change de l'OCDE. L'APD ne tient pas compte de l'allègement de la dette et inclut les décaissements multilatéraux (estimation de ONE pour 2012).

¹Ce chiffre exclut certaines catégories d'aide comme les écolages et les coûts d'accueil des réfugiés. Selon des estimations du gouvernement, ce chiffre devrait être d'environ 2 594 millions d'euros après inclusion de ces deux catégories. La variation entre 2011 et 2012 serait donc de 17,1%.

Seize pays membres du CAD ont diminué leur aide à l'Afrique subsaharienne entre 2011 et 2012, dont 14 pays de l'UE-15. Parmi les pays dont les diminutions ont été proportionnellement les plus importantes se trouvent l'Espagne (moins 60,6%), la Belgique (moins 29,0%), le Portugal (moins 27,0%) et la Grèce (moins 21,9%)⁷. Selon les estimations préliminaires, six donateurs ont donné moins à l'Afrique subsaharienne en 2012 qu'en 2004, parmi lesquels cinq pays membres de l'UE : le Danemark, la France⁸, la Grèce, les Pays-Bas et l'Espagne (plus la Norvège). Ce sont principalement les mêmes pays que ceux qui ont moins donné à l'Afrique en 2012 qu'en 2004, avec le Danemark en plus.

Cependant, d'autres pays donateurs ont fait des efforts importants pour augmenter leur aide à la région, notamment la Corée (plus 50,8%), l'Australie (plus 34,8%), les États-Unis (plus 12,6%) et le Canada (plus 12,0%). Les pays qui dépensent la proportion la plus élevée de leur RNB en faveur de l'Afrique subsaharienne comprennent le Luxembourg (0,38%), la Suède (0,30%), le Danemark (0,29%), l'Irlande (0,26%) et la Norvège (0,26%).

4 Les promesses doivent être tenues

Comme le confirme le rapport final du Panel de haut niveau sur l'agenda du développement post-2015, « les pays développés doivent tenir leurs promesses à l'égard des pays en voie de développement », et l'aide « doit être maintenue et accrue autant que possible⁹. » Le rapport DATA de cette année a également montré l'impact d'une aide bien ciblée et efficace sur les progrès vers l'atteinte des OMD. Si le monde veut quasiment éliminer l'extrême pauvreté, aucun pays, aucune région et aucun groupe de population ne doit être laissé pour compte.

Cependant, les dernières prévisions de l'OCDE sur les dépenses des donateurs d'ici à 2016 ne sont pas porteuses de bonnes nouvelles¹⁰. Si, à l'échelle mondiale, il est prévu que l'aide-pays programmable¹¹, l'aide qui cible le plus les besoins des pays partenaires, augmente en 2013 et se maintienne ensuite, une plus grande partie de cette aide devrait aller aux pays à revenu intermédiaire, principalement sous forme de prêts concessionnels. **L'aide-pays programmable accordée aux pays d'Afrique subsaharienne, en revanche, devrait continuer à diminuer.**

Il est essentiel que les tendances de l'aide au développement s'inversent : pour atteindre les OMD d'ici à 2015, mais aussi dans l'objectif de préparer les défis futurs. Les donateurs doivent faire de l'Afrique subsaharienne la priorité, conformément aux engagements globaux en faveur de l'Afrique, et ainsi faire une réalité du partenariat mondial en faveur des pays et les régions les plus pauvres. L'Afrique subsaharienne a déjà fait preuve de progrès remarquables mais si les donateurs se détournent maintenant de la région, ces avancées durement gagnées seront menacées.

MÉTHODOLOGIE

ONE fait le suivi des flux d'APD des pays membres du CAD vers tous les pays en voie de développement (« APD globale »), aux pays africains et aux pays d'Afrique subsaharienne. Sauf indication contraire, le suivi se fait sur la base de l'APD hors allègement de la dette bilatérale et mesurée en prix constants de 2012 pour tenir compte de l'inflation. Toutes les conversions de dollars des États-Unis en euros utilisent les taux de change annuels de l'OCDE. ONE utilise les bases de données en ligne et le système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/donnees.htm>. De nombreux autres détails sur la méthodologie privilégiée par ONE en matière de suivi de l'APD – par exemple, comment et pourquoi nous excluons l'allègement de la dette, comment nous faisons les estimations des décaissements multilatéraux et comment nous calculons les objectifs et mesurons les progrès – sont consultables dans la section méthodologie du rapport DATA 2012 : http://one.org.s3.amazonaws.com/pdfs/data_report_2012_en.pdf.

Le CAD publie les chiffres préliminaires de l'APD de l'année civile précédente en avril : <http://www.oecd.org/dac/stats/ADV2013.xls>. Ces données préliminaires ne fournissent qu'une ventilation de base (par région, mais pas par secteur ; en outre, pour certaines catégories les données par région ne sont pas disponibles) et sont sujettes à révision. Il convient donc d'être prudent lors de l'interprétation des chiffres 2012, car les montants sont susceptibles d'être révisés à la hausse ou à la baisse lors de la publication finale des données en décembre. Ces chiffres finaux incluent également une ventilation sectorielle et géographique complète.

L'Islande est devenue membre du CAD pour la première fois en avril 2013, juste avant la publication des données préliminaires, et est donc incluse dans les chiffres de 2012. Pour pouvoir faire une comparaison juste, ONE a rétrospectivement inclus l'APD de l'Islande pour les années précédant 2012. La République tchèque est devenue membre du CAD en mai 2013, après la publication des données préliminaires. Elle n'a pas encore commencé à renseigner tous ses flux d'aide et n'a donc pas été incluse comme pays membre du CAD dans ce rapport.

Il convient également de noter que la plupart des données utilisées dans ce rapport ont été extraites des bases de données du CAD en avril 2013 et que certains éléments ont depuis été légèrement révisés. En raison de l'inclusion tardive de certains prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) dans la publication des données préliminaires, l'APD des institutions de l'UE de 2011 et 2012 n'est pas comparable à l'APD des années précédentes (qui n'inclut que des subventions). Ce changement affectera également les calculs du CAD concernant l'aide multilatérale à destination de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne accordée en 2011 par chaque Etat membre de l'UE. Comme, au moment de la rédaction, la CAD n'avait pas encore actualisé ces chiffres de façon à refléter ce changement, ONE a dû baser ses calculs sur les anciens chiffres, n'incluant pas les prêts. L'actualisation des chiffres mènera certainement à une révision à la baisse de l'APD européenne 2011 à destination de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne. La baisse relative entre 2011 et 2012 sera donc vraisemblablement légèrement réduite. Pour plus de détails sur la comptabilisation des prêts de la BEI, veuillez-vous reporter à l'encadré « Le calcul de l'APD » page 12.

FRANCE



APD EN 2012¹ (CHANGEMENT 2011-12)

Globale **8,31Md€ (-3,1%)**

APD GLOBALE/RNB EN 2012

0,4%

OBJECTIFS 2015

Globale **14,99Md€**

Afrique **7,68Md€**

POURCENTAGE DES ENGAGEMENTS DE HAUSSE DE L'APD POUR L'AFRIQUE ATTEINT EN 2012

-5,6%

POURCENTAGE DE L'APD GLOBALE TRANSITANT PAR LES INSTITUTIONS DE L'UE, 2012

19,6%

PROGRÈS DE LA FRANCE ENTRE 2005 ET 2012

L'aide de la France vers l'Afrique avait atteint un niveau historique en 2009², avec une hausse de presque 18% par rapport à l'année précédente, et était restée relativement stable depuis. Mais pour la deuxième année consécutive en 2012, l'APD globale de la France est en baisse. Elle subit une chute importante, plus d'un milliard d'euros, et retombe en-deçà de son niveau de 2005.

L'aide vers l'Afrique subsaharienne, qui avait augmenté de 47% entre 2005 et 2009³, diminue depuis. Entre 2011 et 2012, la baisse est particulièrement marquée selon les chiffres préliminaires de l'OCDE : -28,3%. Ces chiffres sont des estimations qui risquent d'être fortement révisés lors de la publication des données définitives à la fin de cette année. En particulier, ils ne comprennent pas les écolages et les coûts d'accueil des réfugiés⁴ dont la ventilation géographique n'est pas encore disponible. Selon le gouvernement⁵, ces deux catégories devraient représenter environ 350 millions d'euros pour l'Afrique subsaharienne en 2012. Ces ajustements devraient ainsi ramener la baisse de l'APD à 17% environ, ce qui représente une chute moins importante mais toujours significative.

Cette baisse observée de l'APD en 2012 est en partie imputable à la revue à la baisse, par la Commission européenne, des contributions au Fonds européen de développement (FED) en juin 2012. En conséquence, la contribution française pour l'année en cours a été réduite d'environ 200 millions d'euros. La révision, en cours d'année, des contributions du FED est un phénomène fréquent, mais par le passé l'argent ainsi libéré avait été réalloué par la France à d'autres fins de développement. Par exemple, en 2011, les fonds libérés avaient permis de financer l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI). Ceci n'a pas été fait en 2012 : les fonds prévus pour le FED et non utilisés dans

ce cadre n'ont pas été réaffectés au secteur du développement. Cette décision a contribué à la chute sensible de l'APD française.

Cependant, la variation liée au FED n'explique pas la baisse significative de l'aide bilatérale vers l'Afrique subsaharienne : Selon les chiffres préliminaires du CAD, cette aide bilatérale (hors allègement de la dette) aurait diminué de 35%. En incluant les estimations pour les catégories « écolages » et « coûts d'accueil des réfugiés », cette baisse serait toujours d'environ 14%.

La France continue cependant à jouer un rôle clé dans le financement de la santé. Elle est par exemple le premier donateur des pays du G20 en matière de santé globale rapporté à sa richesse nationale. Entre 2001 et 2012, elle a notamment financé l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)⁶ par des contributions directes à hauteur de 55 millions d'euros. Pendant la même période, elle a versé 2,43 milliards d'euros au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont elle est le deuxième contributeur après les États-Unis et le premier en proportion du RNB⁷.

En 2010, la France a adopté pour la première fois une stratégie décennale, le document cadre « Coopération au développement : une vision française »⁸. Cette stratégie différencie les pays partenaires selon leur niveau de développement et leur situation politique et, en fonction de ces catégories, prévoit différents modèles de partenariat. Elle fixe également l'objectif de concentrer les moyens bilatéraux les plus concessionnels dans 17 pays pauvres d'Afrique subsaharienne⁹. Un premier rapport de mise en œuvre a été publié en novembre 2012, mais il ne permet qu'un suivi partiel de la stratégie¹⁰.

Le rapport détaille également comment les engagements de l'Agence française de développement (AFD) sont répartis selon les Objectifs du millénaire

ILLUSTRATION 1. APD de la France

2004-12 (données non lissées)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	VARIATION 2011-12
APD globale	7 822	9 079	9 305	7 754	7 920	9 410	10 034	9 491	9 419	-0,76 %
Allègement de la dette bilatérale (globale)	1 670	3 147	3 202	1 206	742	1 100	1 147	913	1 105	21,00 %
APD globale (hors allègement de la dette)	6 153	5 933	6 103	6 548	7 179	8 310	8 887	8 578	8 313	-3,08 %
APD globale/ RNB (hors allègement de la dette)	0,32 %	0,31 %	0,31 %	0,32 %	0,35 %	0,42 %	0,44 %	0,42 %	0,40 %	-3,14 %
APD bilatérale	5 140	6 555	6 951	4 910	4 842	5 367	6 050	6 203	6 231	0,45 %
APD multilatérale	2 683	2 524	2 354	2 844	3 078	4 044	3 984	3 288	3 188	-3,04 %
APD totale pour l'Afrique	4 797	5 574	6 080	4 275	4 035	5 246	5 224	5 039	4 041	-19,80 %
APD totale pour l'Afrique hors allègement de la dette	3 212	3 060	3 707	3 690	3 521	4 152	4 080	4 126	2 968	-28,07 %
APD multilatérale pour l'Afrique	1 355	1 366	1 552	1 484	1 588	2 189	1 971	1 650	1 383	-16,20 %
Allègement de la dette bilatérale pour l'Afrique	1 585	2 514	2 373	586	514	1 094	1 145	912	1 073	17,62 %
APD bilatérale pour l'Afrique	3 442	4 208	4 528	2 792	2 447	3 057	3 253	3 389	2 659	-21,54 %
APD bilatérale pour l'Afrique (hors allègement de la dette)	1 857	1 694	2 155	2 206	1 933	1 963	2 109	2 476	1 585	-35,98 %
APD totale pour l'Afrique subsaharienne (ASS)	3 913	4 741	5 132	3 521	3 346	4 486	4 518	4 001	3 315	-17,15 %
APD totale pour l'ASS hors allègement de la dette	2 424	2 352	2 847	3 019	2 914	3 456	3 422	3 128	2 241	-28,35 %
APD multilatérale pour l'ASS	1 177	1 204	1 381	1 313	1 444	2 009	1 821	1 467	1 167	-20,44 %
Allègement de la dette bilatérale pour l'ASS	1 490	2 389	2 286	503	432	1 030	1 096	873	1 073	22,99 %
APD bilatérale pour l'ASS	2 736	3 537	3 752	2 208	1 903	2 477	2 697	2 534	2 148	-15,25 %
APD bilatérale pour l'ASS (hors allègement de la dette)	1 247	1 148	1 466	1 705	1 470	1 447	1 602	1 661	1 074	-35,33 %

Sources : Tableaux 1 et 2a de l'OCDE, publication préliminaire en avril 2013.

Remarque : Tous les chiffres sont en millions d'euros en prix constants 2012, convertis de dollars américains utilisant le taux de change annuel de l'OCDE. Les chiffres pour l'APD régionale 2012 (en italique) ne contiennent pas toutes les catégories qui sont incluses dans les chiffres des années précédentes, notamment les catégories "écolages" et "coûts d'accueil des réfugiés". Tous les chiffres 2012 sont préliminaires.

ILLUSTRATION 2. Répartition des engagements de l'AFD de 2011 par Objectif du millénaire pour le développement¹¹

OMD	EN MILLIONS D'EUROS	EN %
1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	69	2 %
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	32	1 %
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	0	0 %
4. Réduire la mortalité infantile	18	0,5 %
5. Améliorer la santé maternelle	38	1,2 %
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	10	0,3 %
7. Préserver l'environnement	2 971	91 %
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	142	4 %

LE CALCUL DE L'APD

Pour la publication des statistiques préliminaires pour 2012, le CAD de l'OCDE a décidé d'inclure, pour la première fois, certains prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) au titre de l'APD des institutions européennes pour la période 2008-11. Ces données n'étaient auparavant pas incluses parce qu'il n'y avait pas de consensus sur la concessionnalité de ces prêts et donc leur éligibilité d'être comptabilisés en APD. Toutefois, ces prêts ont été ajoutés aux flux totaux de l'aide, et ceci seulement début avril. Au moment de procéder à une nouvelle révision des données, le 26 avril, le CAD a réexaminé sa décision et seuls les prêts européens pour les années 2011 et 2012 sont désormais inclus, pour des montants nets de respectivement 3,38 et 4,49 milliards d'euros. Les flux APD des institutions européennes de 2010 et des années précédentes n'incluent dès lors que les subventions et ils ne pourront être comparés aux flux APD pour 2011 et 2012.

Cette décision a également des conséquences pour les contributions multilatérales ventilées des États membres, c'est-à-dire le pourcentage de l'aide destinée à certaines régions et qui peut être attribuée aux États membres sur la base de leur contribution totale à l'UE. Ces ventilations multilatérales ne sont pas incluses dans la publication provisoire d'avril du CAD, mais elles sont publiées en décembre. Selon sa méthodologie habituelle, ONE estime les ventilations régionales de l'aide de l'UE de l'année en question sur la base des ventilations de l'année précédente afin de pouvoir connaître la hauteur de l'aide régionale des États membres de l'UE. Comme à la date d'impression du rapport le CAD n'avait pas encore actualisé les ventilations régionales de l'aide passant par les institutions de l'UE de 2011, ONE a dû baser ses estimations pour l'aide 2011 et 2012 à destination de l'Afrique sur des chiffres non actualisés, qui n'incluent pas encore les prêts de la BEI. En d'autres termes, les ventilations régionales calculées par ONE incluent actuellement une proportion plus élevée d'aide de l'UE (et donc des États membres) en direction de l'Afrique

que lorsque les prêts de la BEI (qui sont destinés en majorité à d'autres régions que l'Afrique) seront pris en compte.

ONE s'inquiète de la pratique toujours utilisée par certains pays et donateurs multilatéraux qui consiste à gonfler les niveaux de leur aide publique au développement en y incluant les prêts non subventionnés, et de la définition peu précise de la concessionnalité de l'OCDE. Même si les prêts représentent une ressource importante pour le développement, au même titre que les subventions, le degré de concessionnalité de tous les flux du CAD devrait être clairement communiqué et seuls les prêts satisfaisant à des critères stricts devraient être pris en compte au titre de l'APD. Les autres prêts non-concessionnels devraient toujours être inclus dans les « autres flux financiers officiels ». Cette recommandation a des répercussions non seulement pour les prêts de l'UE mais aussi pour d'autres pays qui incluent des prêts importants dans leur APD, comme la France et l'Allemagne.

pour le développement. La grande majorité des engagements est dédiée à la préservation de l'environnement, en lien avec la priorité que l'AFD donne aux infrastructures. Si la faiblesse des investissements en matière de santé peut s'expliquer par les importants investissements multilatéraux que la France consent dans ce domaine, la répartition montre également qu'aucun des engagements de l'AFD ne va vers la promotion de l'égalité des sexes et que très peu est fait par l'AFD dans d'autres secteurs cruciaux tels que l'éducation.

EFFICACITÉ ET TRANSPARENCE DE L'AIDE

En 2011, l'aide de la France était déliée à 99%¹². En sus, l'aide française est de plus en plus ciblée : entre 2005 et 2011, la part de l'aide française versée sous forme d'aide-pays programmable (APP)¹³ a presque doublé, de 28% à 55%¹⁴. Ceci dit, les estimations pour 2012 indiquent que les écolages ont augmenté d'environ 10% et les allègements de dette de 21%, avec une baisse du reste de l'APD, notamment pour le continent africain. Ceci se traduirait par une baisse de l'APP. L'aide de la France en 2012 bénéficierait donc moins aux pays pauvres que les années précédentes.

La France a développé une plateforme nationale d'ouverture des données publiques sur www.data.gouv.fr. Il s'agit d'un portail interministériel pour la publication d'informations, y compris celles sur l'APD, dans différents formats ouverts. Le gouvernement a également adopté une feuille de route pour faire avancer l'ouverture et le partage des données publiques¹⁵.

Malgré ces efforts, il reste cependant beaucoup de chantiers en matière de transparence de l'aide française. Trois institutions françaises, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère des Affaires étrangères et l'AFD, ont été évaluées par l'indice de la transparence de l'aide 2012 de l'ONG Publish what you

fund¹⁶. L'indice analyse le degré de transparence de trente organisations, en se basant sur l'accessibilité à l'information, et attribue un score entre 0 et 100%. La moyenne du score des institutions françaises n'était que de 34%, l'AFD obtenant le meilleur score des trois avec 35%.

La future loi de programme¹⁷ est pour le gouvernement une opportunité de premier ordre d'accroître la transparence et l'efficacité de l'aide française, notamment en clarifiant les objectifs que le pays poursuit à travers l'aide.

La France pourrait aussi adhérer à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), un standard pour la publication ouverte et comparable de l'APD. La France a participé à plusieurs réunions de l'IITA en tant qu'observateur. Le gouvernement étudie l'adhésion française à cette initiative, ainsi que l'a précisé le Ministre délégué au Développement dans une lettre adressée à ONE et d'autres ONG en juin 2012. Par ailleurs, le pays s'est engagé à mettre en œuvre le standard commun du 4^{ème} forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, dit forum de Busan, et a publié un plan de mise en œuvre¹⁸.

La France pourrait également prendre part à l'initiative Open Government Partnership (OGP). A ce jour, 16 membres de l'Union européenne participent à OGP. En adhérant, la France pourrait partager ses expériences sur la publication ouverte des données et de manière générale la transparence de l'administration et du gouvernement avec d'autres pays européens et partenaires du Sud.

PRINCIPALES TENDANCES DE L'AIDE FRANÇAISE

Plusieurs tendances dominent l'aide publique française. La première est la plus évidente : l'on assiste à une baisse des montants globaux de l'APD. Mais au sein même de cette enveloppe en diminution, une

deuxième tendance se dégage : une part décroissante de l'aide correspond à un véritable effort financier pour le budget de l'État. Ceci signifie que de moins en moins d'argent du contribuable est effectivement utilisé pour le développement international et qu'une partie croissante de ce qui peut être comptabilisé comme APD auprès de l'OCDE ne provient pas du budget national, mais est levée sur les marchés financiers. L'effort financier²¹ a reculé entre 2008 et 2010, passant de 76% à 72%²². La hausse de la part des prêts dans l'APD française continue ; sur la base des derniers documents budgétaires, les prêts bilatéraux français devraient augmenter de plus de 400% sur la période 2008-2013, dont 18% pour cette seule année²³.

Sélection des résultats auxquels contribue l'aide française en 2012¹⁹ :

- 10 millions d'enfants scolarisés au niveau primaire
- 3 millions d'enfants scolarisés au niveau collège
- 207 000 personnes bénéficiant d'une formation professionnelle
- 1,79 million d'habitants bénéficiant d'un meilleur accès à l'eau potable
- 3,23 millions d'usagers bénéficiant sur l'année de la mise en place ou de la réhabilitation de moyens de transport collectif
- 4,7 millions de bénéficiaires d'une collecte et de l'évacuation de déchets solides
- Environ 535 500 personnes séropositives sous traitement antirétroviral²⁰

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE AU-DELÀ DE L'APD

La France a été un acteur clé au sein de l'Union européenne pour accroître la transparence des entreprises, des efforts qui devraient permettre aux pays en développement d'améliorer leurs revenus domestiques. Les exportations pétrolières et minières sont une source de revenu très importante pour beaucoup de pays africains²⁵, mais ceci ne se traduit pas forcément par des progrès de développement pour tous les citoyens. Au niveau mondial, un quart de la population des pays riches en ressources naturelles vit toujours sous le seuil d'extrême pauvreté²⁶. Une directive européenne récemment adoptée devrait leur donner enfin un droit de regard sur ce que l'exploitation des ressources naturelles rapporte à leur pays. Ils seront alors en mesure de demander des comptes à leur gouvernement et d'améliorer l'imposition des entreprises sur place. La directive oblige toute

entreprise pétrolière, gazière, minière ou forestière européenne²⁷ à publier les paiements qu'elle fait aux gouvernements. Dans le passé, la grande majorité de ces paiements n'étaient pas rendus publics, facilitant ainsi la corruption. La France a été le premier pays européen à se prononcer en faveur d'une telle loi de transparence. François Hollande avait précisé en octobre 2012 lors de son déplacement à Kinshasa en République démocratique du Congo que la France voulait que cette loi exige des entreprises une transparence « projet par projet » et « sans exception »²⁸, des conditions essentielles pour garantir l'efficacité de cette mesure.

Depuis, la France, poussée par la société civile et son parlement, s'est engagée pour la transparence des banques, dans le cadre de leurs activités à l'étranger²⁹.

Elle a aussi annoncé son soutien, au niveau européen, à l'adoption de telles règles pour tous les autres secteurs³⁰.

Une autre opportunité pour contrer l'évasion fiscale et améliorer les recettes des pays en développement se présente grâce à la révision de la directive contre le blanchiment d'argent. La fuite des capitaux illicites fait perdre des milliards au continent africain chaque année³¹ et une grande partie de cet argent transite par le secteur bancaire européen, notamment via des sociétés-écrans. C'est pourquoi il est crucial que l'Union européenne améliore la transparence dans ce domaine et rende publique l'identité de ceux qui se cachent derrière ces sociétés fantômes.

Cette tendance va de pair avec une troisième évolution : la réduction de l'aide destinée aux pays les plus pauvres, qui ne peuvent bénéficier que d'outils hautement concessionnels. En effet, sur la même période, entre 2008 et 2013, les subventions bilatérales, l'instrument crucial pour intervenir dans les secteurs sociaux des pays les moins avancés, chutent de près de 21%, dont 2,7% entre 2012 et 2013²⁴. En 2012, seulement 31% de l'effort financier de l'AFD était concentré sur les pays pauvres prioritaires et le montant devrait être encore moindre en 2013.

On voit donc se dessiner le portrait inquiétant d'une aide française qui tourne le dos à ses ambitions globales tout en taillant dans le vif ses interventions dans les secteurs sociaux des pays les plus pauvres.

AUTRES FLUX FINANCIERS

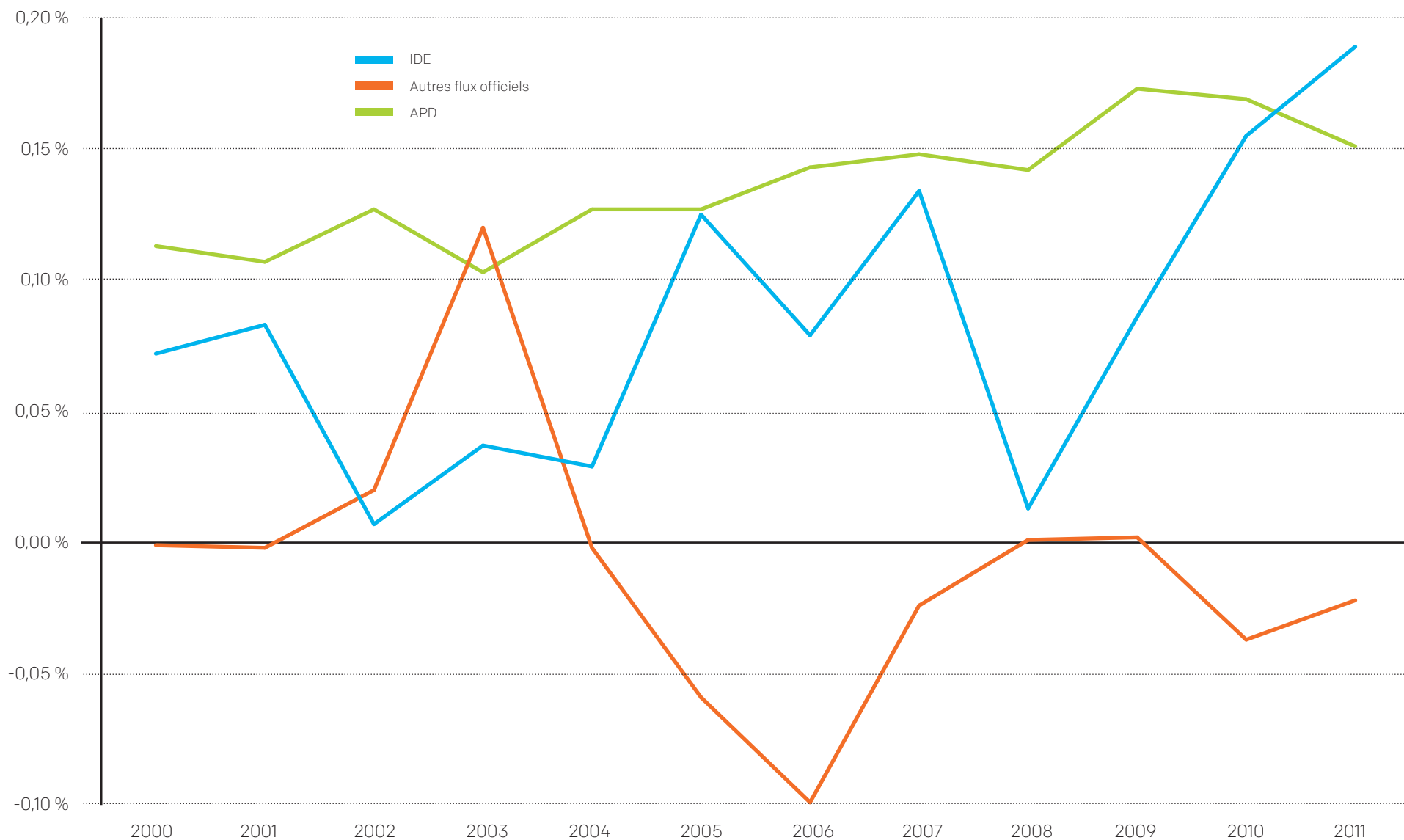
La France continue à être à la pointe des efforts pour les financements innovants pour le développement³². La France avait été avec le Brésil à l'origine de la taxe sur les billets d'avion en 2005 au bénéfice d'UNITAID. Le gouvernement est en train de revoir les taux de cette taxe qui pourraient être augmentés. Pionnière de l'IFFIm, une facilité permettant d'émettre des obligations sur le marché pour financer la vaccination, la France est aussi, depuis juillet 2012, le premier pays ayant une taxe sur les transactions financières (TTF) préaffectée en partie au développement. En 2013, cette taxe devrait rapporter 60 millions d'euros pour la gestion de l'eau et les questions de santé en Afrique subsaharienne ; en 2014, le montant a été fixé à 100 millions d'euros et pour 2015 à 160 millions d'euros, ce qui représentera 10% des estimations initiales du revenu de la taxe. La France est aussi le chef de file

pour l'introduction d'une TTF européenne, avec dix autres pays de l'Union européenne. Le Président de la République s'est prononcé à plusieurs reprises pour une affectation partielle de la future taxe européenne au développement, notamment à la lutte contre les grandes pandémies.

La France prévoit également d'introduire un prélèvement d'un pour cent sur la gestion des déchets, en sus du prélèvement sur l'eau qui existe déjà. Cette mesure a été annoncée par le Président lors de son discours du 1^{er} mars 2013. Ce mécanisme pourrait lever plus de 50 millions d'euros par an pour financer des projets de gestion des déchets dans le Sud.

L'État français s'est également engagé à lever 1,265 milliard d'euros à destination des financements précoces pour le climat (Fast Start Finance) pour la période 2010-12, se rangeant devant le Royaume-Uni et

ILLUSTRATION 3. IDE, APD et autres flux financiers officiels à destination de l'Afrique subsaharienne (en pourcentage du RNB), 2000–11³⁵



Source : OCDE CAD Tableaux 1, 2a et 2b, et flux d'IDE par pays partenaire

Note : (En prix constants 2012) Les Autres flux officiels sont des flux nets et incluent donc les remboursements aux pays donateurs. L'APD exclut l'allègement de la dette et inclut les contributions multilatérales.

ILLUSTRATION 4. Contributions de la France au travers des mécanismes de financement innovants

	MONTANTS ALLOUÉS (DERNIÈRE ANNÉE DISPONIBLE)	MONTANTS ALLOUÉS (CUMULÉS)	ENGAGEMENTS FUTURS
UNITAID	110 millions d'euros (2011) ¹	753 millions d'euros (2006–11) ²	En 2010, la France a promis des versements annuels de 110 millions d'euros pour la période 2011–13.
Taxe de solidarité sur les billets d'avion	185 millions d'euros (2012) ³	1 068 millions d'euros (2006–12) ⁴	Le 1 ^{er} juillet 2006, la France a instauré une taxe sur les passagers voyageant depuis un aéroport français : 1 euro (classe économique) / 10 euros (classe affaires) pour les vols domestiques et européens et 4 euros (classe économique) / 40 euros (classe affaires) pour les vols internationaux. Depuis 2008, les recettes de cette taxe sont comptabilisées en tant qu'APD. Au moins 90% des recettes sont allouées à UNITAID et au plus 10% à la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm) chaque année.
Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIM)	42 millions d'euros (2012) ⁵	229 millions d'euros (2007–12) ⁶	La France s'est engagée à contribuer au total 1,078 milliard d'euros (2013–2031).
Conversion de dette	103 millions d'euros (2012) ⁷	809 millions d'euros pour les C2D (entre 2000 et 2012) ⁸	533,14 millions d'euros pour les C2D en cours (2008–2016) ⁹
Prélèvement sur l'eau (Loi Oudin-Santini)	19 millions d'euros (2010) ¹⁰	55 millions d'euros (2007–10) ¹¹	La loi autorise les collectivités et les agences de gestion de l'eau et d'assainissement à verser – sur base volontaire – jusqu'à 1% de leur budget à des projets d'aide d'urgence et d'aide internationale. Il est impossible de prévoir les contributions futures mais celles-ci pourraient potentiellement se monter à plus de 60 millions d'euros.
Taxe sur les transactions financières	60 millions d'euros (2013)	La préaffectation d'une partie des revenus de la taxe n'a été introduite qu'à partir de 2013.	En 2014, 100 millions d'euros des revenus de la TTF devraient être reversés au développement. D'ici à 2015, au moins 10% de la taxe devront être reversés au développement.

¹ Document de politique transversale 2013, p. 52

² En prix constant 2012. UNITAID Financial Statement 2010–2011 (en anglais) : <http://www.unitaid.eu/images/budget/Finacial%20Statements%202010%202011%20final%20%2028%2003%202012%20with%20auditors%20opinion.pdf>

³ http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CP_DGAC_taxe_solidarite_vf.pdf

⁴ ibid.

⁵ Cf. GAVI Alliance: 'Annual Donor Contributions to GAVI 2000–31 as of 31 December 2012' (en anglais, op. cit.). Pour la conversion en euro, nous avons utilisé le taux de change de 2012 du CAD de l'OCDE. Selon le Document de politique transversale 2013 (op.cit.), la France a prévu un décaissement de 54 millions d'euros en 2013.

⁶ ibid.

⁷ Document de politique transversale 2013 (op.cit.), p. 70.

⁸ Les C2D achevés avaient été conclus avec les pays suivants : le Ghana, Madagascar, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie, la Bolivie, le Nicaragua et le Cameroun. Cf. Document de politique transversale 2013 (op.cit.), p.92.

⁹ La France a actuellement des C2D avec le Ghana, Madagascar, la Mauritanie, le Mozambique, le Burundi, le Congo, le Rwanda, le Malawi, le Cameroun, la Tanzanie, le Honduras et le Libéria. Les contrats relèvent de l'éducation, la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire, du développement durable, du soutien à la croissance ou bien sont multisectoriels. Cf. Document de politique transversale 2013 (op.cit.), p.92.

¹⁰ AFD : La coopération décentralisée dans le secteur Eau et Assainissement – bilan 2010, octobre 2011, http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pseau_bilan_coopdec2010.pdf, p.4.

¹¹ ibid., p.5

l'Allemagne³⁵. Ces fonds contribueront aux efforts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dans les pays en développement. A partir de 2014, le Fonds vert devrait entre autres être abondé par une partie des revenus de la TTF.

En 2011, les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) de la France à destination de l'Afrique subsaharienne ont atteint 3,9 milliards d'euros (en prix constants 2012). La France était donc en 2011 le premier investisseur du G7 en Afrique subsaharienne, devant les États-Unis. Rapportés à la richesse nationale, les IDE de la France vers la sous-région représentent 0,19%, plaçant le pays en tête devant l'Allemagne, les États-Unis et le Royaume-Uni (dans cet ordre). Le Gabon et le Nigeria sont de loin les deux premiers bénéficiaires d'IDE français à destination de l'Afrique subsaharienne en 2011³⁴. Cependant, les IDE représentent une source de financement extrêmement volatile.

PERSPECTIVES D'AVENIR : 2013-15

Si la France veut atteindre le montant global de 14,99 milliards d'euros d'APD en 2015, correspondant à l'objectif auquel a souscrit le pays d'allouer 0,7% de la richesse nationale à l'aide au développement à cet horizon, le pays devra augmenter ses montants d'APD globale de 6,68 milliards d'euros d'ici à cette date³⁶.

Pour honorer son engagement pour l'Afrique en 2015, 50% de ces hausses d'APD devraient aller vers ce continent. La France devrait donc accroître son aide

destinée à la région de 3,64 milliards d'euros en trois ans pour atteindre 7,7 milliards d'euros à l'horizon 2015.

La France n'anticipe qu'un accroissement de 121 millions d'euros de son APD en 2013 et de 1,2 milliards d'euros d'ici à 2015³⁷. Cette hypothèse ferait manquer de très loin l'objectif d'allouer 0,7% du RNB à l'aide au développement à cette échéance³⁸. Même si le Président a réitéré son attachement aux 0,7% et annoncé, lorsqu'il était candidat, son intention de donner « un chemin crédible et régulier » pour atteindre cet objectif, cet engagement est pour l'instant resté lettre morte. Tout au contraire, le Président a déclaré que l'APD ne serait pas augmentée avant que l'économie de la France ne recommence à croître³⁹, faisant abstraction du fait que la cible des 0,7% est en elle-même un objectif relatif qui prend automatiquement en compte les aléas de la croissance, puisqu'il est fixé en pourcentage de la richesse nationale.

Comme la France a augmenté la part de ses prêts au cours des dernières années, elle court aussi le risque, à moyen terme, de voir augmenter les flux d'APD négative au fur et à mesure que s'accroissent les remboursements des États auxquels elle a prêté.

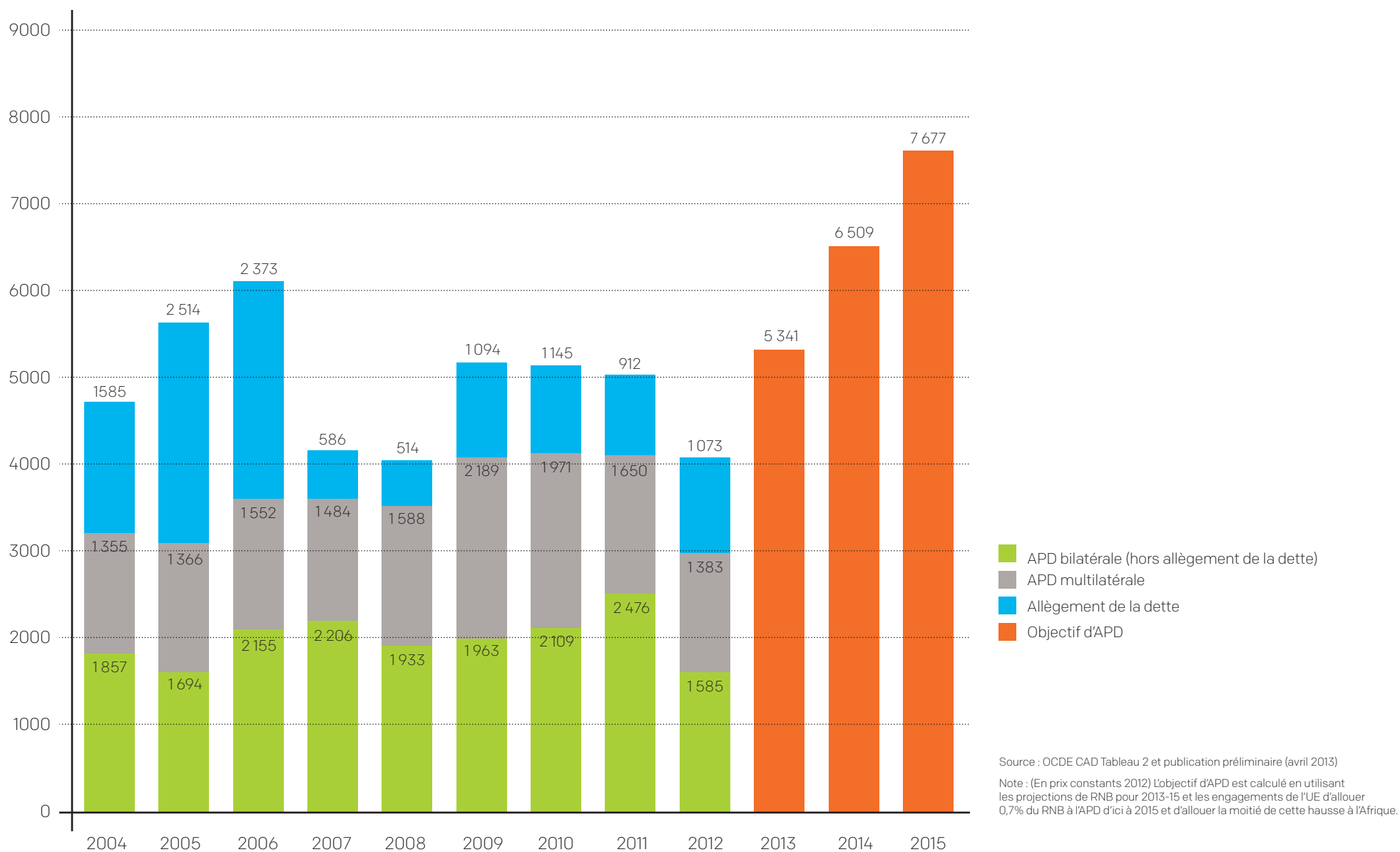
Après une année de renouvellement avec l'élection d'un nouveau Président et d'une nouvelle majorité parlementaire, 2013 devra être l'année de réorientation de la politique de développement de la France sur la base des engagements pris dans le cadre de la campagne électorale.

La pièce maîtresse devra en être la loi de programme⁴⁰, engagement du candidat François Hollande⁴¹ reconfirmé depuis par le Président. Un projet de loi devrait être présenté au parlement en automne, pour un vote au printemps 2014. Il sera important que cette loi de programme puisse clarifier les ambitions de la France en termes de développement international, mettre les moyens en adéquation avec ces objectifs et améliorer l'efficacité et le suivi de l'APD française. Elle devrait également aller au-delà des questions d'APD et améliorer la cohérence des politiques pour le développement.

L'année 2013 sera également marquée par des étapes importantes au niveau multilatéral : les engagements de la France pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme viennent à échéance à la fin de l'année, il lui faudra prendre de nouveaux engagements lors de la reconstitution en automne pour la période 2014-2016. Il en est de même de l'Association internationale de développement (AID), le guichet concessionnel de la Banque mondiale, et du Fonds africain de développement (FAD) de la Banque africaine de développement.

2013 est donc une année charnière : elle offre plusieurs occasions majeures à François Hollande pour redonner un nouveau souffle au rôle de la France dans le développement international, à moins de 1000 jours de l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement.

ILLUSTRATION 5. Évolution de l'APD de la France pour l'Afrique en vue de l'objectif 2015



ANNEXES

APD GLOBALE HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE BILATÉRALE

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2004-12	ADP globale / RNB 2012
a. États membres UE-15 (en millions d'euros, à prix constants 2012)											
Allemagne	6 048	5 691	6 549	7 237	8 237	8 873	9 915	10 071	9 974	3 726	0,36 %
Autriche	546	613	660	707	731	825	828	784	783	237	0,25 %
Belgique	1192	1381	1414	1416	1703	1912	1927	1961	1620	428	0,43 %
Danemark	1955	1962	1944	2 000	2 022	2 154	2 189	2 152	2 114	159	0,84 %
Espagne	2 163	2 284	2 827	3 727	4 604	4 736	4 289	2 988	1 457	-706	0,14 %
Finlande	607	693	755	791	864	978	1 058	1 031	1 027	420	0,53 %
France	6 153	5933	6 103	6 548	7 179	8 310	8 887	8 578	8 313	2 161	0,40 %
Grèce	303	356	380	398	506	443	385	304	252	-51	0,13 %
Irlande	481	555	755	802	875	720	689	669	629	149	0,48 %
Italie	2 152	3 075	1 788	2 674	2 889	2 306	2 140	2 732	2 048	-105	0,13 %
Luxembourg	262	272	286	326	340	350	333	306	336	75	1,00 %
Pays-Bas	3 591	4193	4 396	4 491	4916	4 726	4 513	4 511	4 204	612	0,69 %
Portugal	297	331	337	357	440	373	492	508	441	144	0,27 %
Royaume-Uni	5 809	5827	6 899	6 777	8 147	9 560	10 790	10 720	10 551	4 741	0,56 %
Suède	2 606	3 225	3 463	3 601	3 823	4 098	3 827	4 083	4 078	1 473	0,99 %
b. États membres du CAD n'appartenant pas à l'UE-15 (en millions d'euros, à prix constants 2012)											
Australie	2 122	2 249	2 406	2 681	2 894	3 120	3487	3869	4223	2 101	0,36 %
Canada	3 058	3 605	3 410	3 715	4 094	3 772	4 310	4 241	4 263	1 205	0,31 %
Corée	391	613	347	508	671	767	964	1029	1207	816	0,14 %
États-Unis	18 126	21 410	19 008	18 335	21 689	23 499	24 542	23 539	23 654	5 528	0,19 %
Islande	15	17	26	27	34	30	23	19	20	5	0,21 %
Japon	8 229	8 461	8 300	6 529	7 490	8 146	8 998	8 265	8 164	-65	0,17 %
Norvège	2 933	3 270	3 135	3 493	3 309	3 988	3 868	3 668	3 682	749	0,93 %
Nouvelle-Zélande	251	298	297	311	346	340	314	344	354	103	0,28 %
Suisse	1 720	1 732	1 705	1 667	1 773	1 950	1 972	2 193	2 339	619	0,45 %
G7	49 576	54 003	52 058	51 815	59 725	64 467	69 581	68 146	66 768	17 191	0,25 %
CAD dans son ensemble	71 010	78 043	77 193	79 118	89 578	95 978	100 741	98 565	95 535	24 524	0,29 %
Membres CAD et UE-15	34 165	36 388	38 557	41 852	47 277	50 365	52 263	51 398	47 627	13 463	0,40 %
Membres CAD et UE-15 hors G7	21 434	24 041	25 136	27 303	29 852	31 511	31 160	30 419	28 767	7 333	0,42 %
Rappel : Institutions européennes	7 897	8 362	8 873	9 031	9 447	9 853	9 788	12 648	13 626	5 729	n/a

Sources : OCDE CAD Tableau 1 et Publications préliminaires (Avril 2013)

Note : Les données sont en millions d'euros (à prix constants 2012). Pour éviter de compter deux fois les mêmes montants, l'aide provenant des institutions de l'UE est présentée sous forme d'une ligne de rappel plutôt qu'intégrée au total. L'aide européenne est composée des contributions des États membres qui sont déjà comptées dans le total de leur APD nationale. Les chiffres de l'APD des institutions de l'UE de 2011 et 2012 incluent les prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) (qui représentent 3,38 milliards d'euros en 2011 et 4,49 en 2012). Cependant, avant 2011, les chiffres de l'OCDE de l'APD de l'UE n'inclut pas les prêts de la BEI.

ADP GLOBALE

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2004-12	ADP globale / RNB en 2012
a. États membres											
Bulgarie	-	-	1	17	12	11	31	33	30	30	0,08 %
Chypre	5	14	23	19	25	33	39	26	20	15	0,12 %
Estonie	6	7	14	13	15	13	14	17	18	12	0,11 %
Hongrie	67	93	139	74	65	82	84	92	93	26	0,10 %
Lettonie	8	9	10	12	15	15	12	13	16	8	0,08 %
Lituanie	9	14	22	36	34	30	28	36	40	31	0,13 %
Malte	9	8	8	8	10	10	10	13	14	5	0,23 %
Pologne	132	199	268	258	215	276	279	280	341	209	0,09 %
République tchèque	122	143	158	140	155	148	168	164	171	49	0,12 %
Roumanie	-	-	3	84	92	100	86	110	113	113	0,08 %
Slovaquie	36	66	59	55	61	52	56	58	61	25	0,09 %
Slovénie	29	34	41	41	44	53	44	42	45	16	0,13 %
Membres UE-12 et CAD	424	585	748	756	744	824	852	886	961	537	0,10 %

¹Extrait du communiqué de presse CE, 3 avril 2013, 'Publication des données préliminaires sur l'Aide Publique au Développement, 2012'. Les données sont en millions d'euros, à prix constants 2012. Chiffres incluant l'allègement de la dette; pour la plupart des Etats membres de l'UE-12 les chiffres de l'allègement de la dette sont négligeables, sauf pour la République Tchèque. La République tchèque est maintenant un membre officiel du CAD, l'ayant rejoint en mai 2013. Cependant, elle n'a pas encore commencé à renseigner complètement ses flux d'aide et l'analyse de ONE a été faite juste avant qu'elle ne rejoigne le CAD.

APD MONDIALE EN % DU RNB (HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE BILATÉRALE)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cible intermédiaire 2010	Cible 2015
a. États membres UE-15											
Allemagne	0,26 %	0,24 %	0,26 %	0,28 %	0,31 %	0,35 %	0,38 %	0,38 %	0,36 %	0,51 %	0,70 %
Autriche	0,20 %	0,22 %	0,23 %	0,24 %	0,24 %	0,29 %	0,28 %	0,26 %	0,25 %	0,51 %	0,70 %
Belgique	0,35 %	0,40 %	0,40 %	0,39 %	0,46 %	0,53 %	0,52 %	0,51 %	0,43 %	0,70 %	0,70 %
Danemark	0,84 %	0,80 %	0,76 %	0,77 %	0,79 %	0,88 %	0,89 %	0,85 %	0,84 %	0,80 %	1,00 %
Espagne	0,23 %	0,23 %	0,27 %	0,35 %	0,42 %	0,45 %	0,40 %	0,28 %	0,14 %	0,56 %	0,70 %
Finlande	0,35 %	0,38 %	0,40 %	0,39 %	0,44 %	0,54 %	0,55 %	0,53 %	0,53 %	0,51 %	0,70 %
France	0,32 %	0,31 %	0,31 %	0,32 %	0,35 %	0,42 %	0,44 %	0,42 %	0,40 %	0,51 %	0,70 %
Grèce	0,16 %	0,17 %	0,17 %	0,16 %	0,21 %	0,19 %	0,17 %	0,15 %	0,13 %	0,51 %	0,70 %
Irlande	0,39 %	0,42 %	0,54 %	0,55 %	0,59 %	0,54 %	0,52 %	0,51 %	0,48 %	0,51 %	0,70 %
Italie	0,14 %	0,19 %	0,11 %	0,16 %	0,18 %	0,15 %	0,14 %	0,17 %	0,13 %	0,51 %	0,70 %
Luxembourg	0,79 %	0,79 %	0,89 %	0,92 %	0,97 %	1,04 %	1,05 %	0,97 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Pays-Bas	0,70 %	0,76 %	0,76 %	0,76 %	0,79 %	0,81 %	0,75 %	0,74 %	0,69 %	0,80 %	0,70 %
Portugal	0,20 %	0,21 %	0,21 %	0,22 %	0,27 %	0,23 %	0,29 %	0,31 %	0,27 %	0,51 %	0,70 %
Royaume-Uni	0,33 %	0,32 %	0,37 %	0,35 %	0,41 %	0,51 %	0,57 %	0,56 %	0,56 %	0,56 %	0,70 %
Suède	0,77 %	0,93 %	0,95 %	0,92 %	0,98 %	1,12 %	0,97 %	0,98 %	0,99 %	1,00 %	1,00 %
b. États membres du CAD n'appartenant pas à l'UE-15											
Australie	0,24 %	0,24 %	0,26 %	0,29 %	0,29 %	0,29 %	0,32 %	0,34 %	0,36 %		
Canada	0,26 %	0,30 %	0,27 %	0,29 %	0,32 %	0,30 %	0,33 %	0,32 %	0,31 %		
Corée	0,06 %	0,09 %	0,05 %	0,07 %	0,08 %	0,10 %	0,12 %	0,12 %	0,14 %		0,25 %
États-Unis	0,17 %	0,19 %	0,16 %	0,16 %	0,18 %	0,20 %	0,21 %	0,20 %	0,19 %		
Islande	0,18 %	0,18 %	0,27 %	0,27 %	0,47 %	0,35 %	0,29 %	0,21 %	0,21 %		
Japon	0,18 %	0,18 %	0,18 %	0,13 %	0,16 %	0,18 %	0,19 %	0,18 %	0,17 %		
Norvège	0,87 %	0,94 %	0,88 %	0,94 %	0,88 %	1,05 %	1,05 %	0,96 %	0,93 %		
Nouvelle-Zélande	0,23 %	0,27 %	0,27 %	0,27 %	0,30 %	0,28 %	0,26 %	0,28 %	0,28 %		
Suisse	0,38 %	0,37 %	0,35 %	0,36 %	0,40 %	0,41 %	0,39 %	0,44 %	0,45 %		0,50 %
G7	0,21 %	0,22 %	0,20 %	0,20 %	0,23 %	0,26 %	0,27 %	0,26 %	0,25 %		
CAD dans son ensemble	0,24 %	0,25 %	0,24 %	0,24 %	0,27 %	0,30 %	0,31 %	0,30 %	0,29 %		
Membres CAD et UE-15	0,31 %	0,32 %	0,33 %	0,35 %	0,39 %	0,44 %	0,44 %	0,43 %	0,40 %	0,56 %	0,70 %
Membres CAD et UE-15 hors G7	0,37 %	0,40 %	0,41 %	0,43 %	0,46 %	0,49 %	0,47 %	0,45 %	0,42 %		

Sources : OCDE CAD Tableau 1 et publications préliminaires (avril 2013)

APD GLOBALE EN % DU RNB

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cible intermédiaire 2010	Cible 2015
a. États membres UE-12											
Bulgarie	-	-	0,00 %	0,06 %	0,04 %	0,04 %	0,09 %	0,09 %	0,08 %	0,17 %	0,33 %
Chypre	0,03 %	0,09 %	0,15 %	0,17 %	0,17 %	0,20 %	0,23 %	0,16 %	0,12 %	0,17 %	0,33 %
Estonie	0,05 %	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %	0,11 %	0,11 %	0,17 %	0,33 %
Hongrie	0,07 %	0,11 %	0,13 %	0,08 %	0,08 %	0,10 %	0,09 %	0,11 %	0,10 %	0,17 %	0,33 %
Lettonie	0,06 %	0,07 %	0,06 %	0,06 %	0,07 %	0,08 %	0,06 %	0,07 %	0,08 %	0,17 %	0,33 %
Lituanie	0,04 %	0,06 %	0,08 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %	0,10 %	0,13 %	0,13 %	0,17 %	0,33 %
Malte	0,18 %	0,17 %	0,15 %	0,15 %	0,20 %	0,18 %	0,18 %	0,25 %	0,23 %	0,17 %	0,33 %
Pologne	0,05 %	0,07 %	0,09 %	0,10 %	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,08 %	0,09 %	0,17 %	0,33 %
République tchèque	-	-	0,00 %	0,07 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,09 %	0,08 %	0,17 %	0,33 %
Roumanie	-	-	0,00 %	0,07 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,09 %	0,08 %	0,17 %	0,33 %
Slovaquie	0,07 %	0,12 %	0,10 %	0,09 %	0,10 %	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,17 %	0,33 %
Slovénie	0,10 %	0,11 %	0,12 %	0,12 %	0,13 %	0,15 %	0,13 %	0,13 %	0,13 %	0,17 %	0,33 %
Membres UE-12 et CAD	0,07 %	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,10 %	0,09 %	0,10 %	0,10 %	0,17 %	0,33 %

Source : Communiqué du Conseil européen (3 avril 2013) : "Publication des chiffres préliminaires de l'aide publique au développement de 2012"

Note : Les données incluent l'allègement de la dette; pour la plupart des pays de l'UE-12, les chiffres de l'allègement de la dette sont négligeables, à part pour la République tchèque. La République tchèque est maintenant un membre officiel du CAD, l'ayant rejoint en mai 2013. Cependant, elle n'a pas encore commencé à renseigner complètement ses flux d'aide et l'analyse de ONE a été faite juste avant qu'elle ne rejoigne le CAD.

APD POUR L'AFRIQUE HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE (EN MILLIONS D'EUROS, À PRIX CONSTANTS 2012)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2004-12	ADP globale / RNB 2012
a. États membres UE-15 (en millions d'euros à prix constants 2012)											
Allemagne	2 441	2 070	2 598	2 881	3 120	3 152	3 155	3 536	2 960	519	0,11 %
Autriche	191	203	251	241	243	311	302	281	239	48	0,08 %
Belgique	567	644	702	662	829	862	863	882	638	71	0,17 %
Danemark	815	844	915	968	932	950	924	977	827	12	0,33 %
Espagne	724	704	967	1 178	1 470	1 735	1 388	1 093	473	-251	0,05 %
Finlande	239	268	326	334	355	411	428	426	412	173	0,21 %
France	3 212	3 060	3 707	3 690	3 521	4 152	4 080	4 126	2 968 ¹	-244	0,14 %
Grèce	83	85	116	111	141	126	118	97	74	-9	0,04 %
Irlande	294	311	429	442	515	420	404	385	356	62	0,27 %
Italie	872	1 475	774	1 223	1 231	945	931	1 061	896	25	0,06 %
Luxembourg	117	121	137	153	156	159	152	133	139	21	0,41 %
Pays-Bas	1 643	1 629	1 370	1 544	1 627	1 341	1 155	1 326	1 091	-552	0,18 %
Portugal	156	169	183	178	257	201	306	362	312	156	0,19 %
Royaume-Uni	2 334	2 253	3 233	3 064	3 417	3 834	4 508	4 547	4 209	1 875	0,22 %
Suède	902	1 232	1 270	1 352	1 435	1 444	1 297	1 592	1 442	540	0,35 %
b. États membres du CAD n'appartenant pas à l'UE-15 (en millions d'euros à prix constants 2012)											
Australie	164	182	288	231	199	259	391	467	564	400	0,05 %
Canada	970	1 407	1 442	1 444	1 763	1 599	1 784	1 667	1 826	856	0,13 %
Corée	61	101	57	108	141	162	203	233	339	278	0,04 %
États-Unis	5 229	4 813	4 872	5 414	6 933	7 495	7 722	7 917	8 931	3 702	0,07 %
Islande	5	6	11	9	14	13	11	9	10	5	0,10 %
Japon	1 701	1 529	3 049	1 662	2 616	2 308	2 829	2 537	2 669	968	0,06 %
Norvège	1 252	1 243	1 252	1 233	1 229	1 286	1 238	1 238	1 149	-103	0,29 %
Nouvelle-Zélande	30	32	29	29	34	34	28	33	35	5	0,03 %
Suisse	459	470	542	470	457	508	524	588	566	106	0,11 %
G7	16 760	16 609	19 675	19 377	22 601	23 486	25 008	25 392	24 459	7 699	0,09 %
CAD dans son ensemble	24 463	24 852	28 521	28 621	32 636	33 708	34 742	35 514	33 123	8 660	0,10 %
Membres CAD et UE-15	14 591	15 068	16 979	18 021	19 249	20 044	20 011	20 824	17 036	2 445	0,14 %
Membres CAD et UE-15 hors G7	7 703	8 243	8 846	9 244	10 035	10 222	9 733	10 122	8 664	961	0,13 %
Rappel : Institutions européennes	3 529	3 781	3 852	4 099	4 212	4 182	4 243	4 446	5 496	1 968	n/a

¹ Les chiffres préliminaires 2012 de l'APD française à l'Afrique n'incluent pas encore des catégories comme les "coûts d'accueil des réfugiés" et les "écolages". La ventilation géographique de ces données ne sera disponible qu'en décembre 2013 (lors de la publication définitive des chiffres d'APD). Selon des estimations du gouvernement (en utilisant le ratio de ventilation de 2011), l'aide vers l'Afrique devrait augmenter d'environ 618 millions d'euros après inclusion des catégories "écolages" et "coûts d'accueil des réfugiés". La variation 2004-2012 serait alors positive (augmentation de 374 millions d'euros).

Sources : OCDE CAD Tableau 2a et publication préliminaire (Avril 2013).

Note : Les chiffres sont en millions d'euros (à prix constants 2012). Les données incluent les contributions multilatérales ventilées (qui, pour 2012, sont des estimations de ONE puisque le CAD ne publie pas les dernières ventilations avant décembre). Pendant ces années, avant 2012, les prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) n'étaient pas inclus dans les calculs faits par l'OCDE pour les États membres de l'UE. L'OCDE mettra à jour ses calculs pour 2011 en incluant ces prêts mais cela n'a pas été encore pu être fait avant la finalisation de cette publication. Pour cette raison, l'APD des États membres vers l'Afrique de 2011 sera en réalité un peu plus basse que ce qui est indiqué ici. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la section méthodologique. Pour éviter de compter deux fois les mêmes données, l'aide des institutions de l'UE sont ici représentées sous la forme d'une ligne de rappel plutôt qu'intégrée au montant total. L'aide européenne est composée des contributions des États membres qui sont déjà comptabilisées dans le total de leur APD nationale.

APD POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE (EN MILLIONS D'EUROS, À PRIX CONSTANTS 2012)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2004-12	ADP globale / RNB 2012
a. États membres UE-15 (en millions d'euros, à prix constants 2012)											
Allemagne	2 106	1 686	2 204	2 349	2 642	2 605	2 705	2 916	2 447	341	0,09 %
Autriche	167	178	227	215	220	271	273	247	209	43	0,07 %
Belgique	502	571	631	596	765	788	800	794	563	61	0,15 %
Danemark	757	791	841	886	849	889	853	845	735	-21	0,29 %
Espagne	518	561	716	900	1 138	1 252	1 047	787	310	-208	0,03 %
Finlande	207	233	284	296	311	355	390	365	342	136	0,18 %
France	2 424	2 352	2 847	3 019	2 914	3 456	3 422	3 128	2 241 ¹	-182	0,11 %
Grèce	61	67	97	85	115	96	93	73	57	-4	0,03 %
Irlande	285	301	417	431	490	411	392	370	344	59	0,26 %
Italie	676	1 302	636	1 032	1 124	840	835	885	756	80	0,05 %
Luxembourg	108	114	129	136	141	150	136	124	129	21	0,38 %
Pays-Bas	1 520	1 497	1 268	1 430	1 518	1 257	1 084	1 231	989	-531	0,16 %
Portugal	145	157	173	155	181	174	295	349	255	110	0,16 %
Royaume-Uni	2 057	2 114	3 047	2 836	3 108	3 421	4 200	4 196	3 783	1 726	0,20 %
Suède	814	1 138	1 162	1 254	1 324	1 307	1 196	1 455	1 222	408	0,30 %
b. États membres du CAD n'appartenant pas à l'UE-15 (en millions d'euros, à prix constants 2012)											
Australie	156	177	275	214	183	248	346	396	534	379	0,05 %
Canada	872	1 014	1 191	1 059	1 651	1 325	1 635	1 522	1 704	832	0,12 %
Corée	53	94	48	93	121	138	179	204	308	255	0,03 %
États-Unis	4 530	4 425	4 659	4 980	6 442	7 252	7 570	7 613	8 569	4 039	0,07 %
Islande	5	6	11	9	14	13	11	9	10	4	0,10 %
Japon	1 437	1 536	2 967	1 517	2 258	2 075	2 597	2 386	2 550	1 113	0,05 %
Norvège	1 114	1 148	1 167	1 161	1 136	1 172	1 122	1 118	1 033	-81	0,26 %
Nouvelle-Zélande	29	31	28	28	31	33	27	31	31	3	0,02 %
Suisse	437	445	514	446	425	467	495	525	515	78	0,10 %
G7	14 103	14 428	17 551	16 792	20 140	20 973	22 964	22 647	22 051	7 948	0,08 %
CAD dans son ensemble	20 980	21 936	25 539	25 126	29 102	29 995	31 704	31 570	29 638	8 657	0,09 %
Membres CAD et UE-15	12 347	13 062	14 678	15 620	16 841	17 272	17 723	17 765	14 384	2 037	0,12 %
Membres CAD et UE-15 hors G7	6 877	7 507	7 988	8 334	8 963	9 022	8 740	8 923	7 587	709	0,11 %
Rappel : Institutions européennes	2 909	3 129	3 161	3 298	3 616	3 583	3 683	3 337	3 703	794	n/a

¹ Les chiffres préliminaires 2012 de l'APD française à l'Afrique subsaharienne n'incluent pas encore des catégories comme les "coûts d'accueil des réfugiés" et les "écolages". La ventilation géographique de ces données ne sera disponible qu'en décembre 2013 (lors de la publication définitive des chiffres d'APD). Selon des estimations du gouvernement (en utilisant le ratio de ventilation de 2011), l'aide vers l'Afrique subsaharienne devrait augmenter d'environ 352 millions d'euros après inclusion des catégories "écolages" et "coûts d'accueil des réfugiés". La variation 2004-2012 serait alors positive (augmentation de 169 millions d'euros).

Sources : OCDE CAD Tableau 2a et publication préliminaire (Avril 2013)

Note : Les chiffres sont en millions d'euros (à prix constants 2012). Les données incluent les contributions multilatérales ventilées (qui, pour 2012, sont des estimations de ONE puisque le CAD ne publie pas les dernières ventilations avant décembre). Pendant ces années, avant 2012, les prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) n'étaient pas inclus dans les calculs faits par l'OCDE pour les États membres de l'UE. L'OCDE mettra à jour ses calculs pour 2011 en incluant ces prêts mais cela n'a pas été encore fait. Pour cette raison, l'APD des États membres vers l'Afrique de 2011 sera en réalité un peu plus basse que ce qui est indiqué ici. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la section méthodologique. Pour éviter de compter deux fois les mêmes données, l'aide des institutions de l'UE sont ici représentées sous la forme d'une ligne de rappel plutôt qu'intégrée au montant total. L'aide européenne est composée des contributions des États membres qui sont déjà comptabilisées dans le total de leur APD nationale.

NOTES

NOTES

SUIVI DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

1. L'objectif d'atteindre un rapport APD/RNB de 0,7% et d'affecter la hausse à l'Afrique sont deux objectifs collectifs. Le texte original stipule que les États membres s'engagent à atteindre un rapport APD/RNB de 0,7% d'ici à 2015, tandis que ceux qui ont atteint cet objectif s'engagent à rester au-dessus de ce taux. Les États membres qui ont adhéré à l'UE après 2002 se sont fixés un objectif d'atteindre 0,33% APD/RNB d'ici à 2015.
2. Rapport DATA 2013 de ONE (2013) : Financer la lutte pour la transformation de l'Afrique, http://www.one.org/c/fr/rapports_data/4677/
3. ONE utilise les données préliminaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, publiées en avril 2013, pour les chiffres de l'APD 2012. Les chiffres définitifs de 2012 ne seront publiés qu'en décembre 2013. ONE utilise des chiffres en en prix constants de 2012, hors allègement de la dette. Toutes les données ont été téléchargées depuis le site de l'OCDE en avril 2013. Une partie des données publiée sur le site de l'OCDE risque d'avoir changé depuis.
4. ONE utilise les données préliminaires du CAD publiées en avril 2013 et ajoute les estimations bilatérales préliminaires du CAD aux estimations des décaissements multilatéraux à destination de la région pour évaluer l'évolution de l'aide entre 2011 et 2012. Les chiffres définitifs de l'APD 2012 seront publiés en décembre 2013. La variation entre les chiffres préliminaires et définitifs pouvant être importante, il convient d'être prudent en interprétant ces résultats. ONE appelle les bailleurs de fonds à accroître la transparence et à communiquer des données sur l'aide plus détaillées et plus facilement comparables en temps opportun.
5. Selon les données préliminaires de l'OCDE, la France a diminué son aide vers l'Afrique de 28,1% (hors allègement de la dette). Cependant, les estimations fournies par le gouvernement - qui incluent les écolages et les coûts d'accueil des réfugiés - montrent que la baisse serait de 13,1%. Le CAD ne fournit pas la ventilation de catégories telles que les écolages et les coûts d'accueil des réfugiés avant la publication des chiffres définitifs en décembre.
6. Rapport DATA 2012 de ONE (2012) : La promesse africaine de l'Europe, http://one.org.s3.amazonaws.com/pdfs/data_report_2012_fr.pdf http://one.org.s3.amazonaws.com/pdfs/data_report_2012_fr.pdf
7. Selon les estimations préliminaires du CAD, la France a également diminué son aide à destination de l'Afrique subsaharienne de manière significative (28,3%). Cependant, selon les estimations fournies par le gouvernement, la baisse ne serait que d'environ 17% si l'on ajoute les coûts liés aux bourses d'études et à l'accueil des réfugiés (qui seront désagrégés lors de la publication des chiffres définitifs 2012 publiés en décembre 2013).
8. En se référant à la note 7, selon les estimations du gouvernement, cela ne serait plus vrai pour la France après la révision des chiffres en décembre.
9. Nouveau partenariat mondial : Éradiquer la pauvreté et transformer les économies par le biais du développement durable. Rapport final du Panel de haut niveau sur l'agenda du développement post-2015. 30 mai 2013.
10. « Perspectives de l'aide. Enquête sur les plans prévisionnels de dépenses donateurs. » CAD-OCDE. 3 avril 2013. <http://www.oecd.org/dac/aid-architecture/OECD%20Outlook%20on%20Aid%202013.pdf>
11. L'aide-pays programmable (APP) désigne l'aide planifiée avec les pays bénéficiaires, par opposition notamment à l'argent dédié à la réception des étudiants étrangers en France, à l'accueil des réfugiés ou l'annulation de la dette. Pour plus d'informations, consulter <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/aide-paysprogrammableapp.htm>

NOTES

PROGRÈS DE LA FRANCE ENTRE 2005 ET 2012

1. Tous les chiffres suivants sont les chiffres hors allègement de la dette, sauf mention contraire.
2. Hors allègement de la dette, comme pour tous les chiffres suivants, sauf mention contraire.
3. Avec une baisse de près de 105 millions d'euros en 2008, mais largement rattrapée en 2009.
4. La ventilation géographique de ces catégories n'est faite que pour la publication finale des chiffres d'APD (en décembre pour l'année précédente). Les chiffres d'APD régionale pour 2011 et les années précédentes incluent donc ces catégories-là, mais non pas les chiffres pour l'Afrique et l'Afrique subsaharienne pour 2012.
5. Il s'agit des estimations du gouvernement pour les catégories « écolages » et « coûts d'accueil des réfugiés » pour 2012 (montants globaux, sans ventilation géographique). ONE a appliqué le même ratio de ventilation géographique de 2011 à ces estimations pour 2012 pour connaître la hauteur des dépenses pour l'Afrique et l'Afrique subsaharienne.
6. Il ne s'agit que des contributions directes de la France à GAVI, sans compter les contributions à travers l'IFFIm. Cf. GAVI Alliance: 'Annual Donor Contributions to GAVI 2000–31 as of 31 December 2012' <http://www.gavialliance.org/library/gavi-documents/funding/annual-donor-contributions-to-gavi-2000-2031-as-of-31-december-2012/> (en anglais). Pour la conversion en euros, nous avons utilisé le taux de change de 2012 du CAD de l'OCDE.
7. Fonds mondial. 'Pledges and Contributions' http://www.theglobalfund.org/Documents/core/financial/Core_PledgesContributions_List_en-4294929499/, Fonds mondial avril 2013. Pour la conversion en euros, nous avons utilisé les taux de change annuels de l'OCDE.
8. Ministère des Affaires étrangères et européennes. 'Coopération au développement: une vision française'. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/doc.Cadre_FR_2011-2.pdf
9. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo (Document de politique transversale « Politique française en faveur du développement 2013 », http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/PLF2013/DPT/DPT2013_politique_developpement.pdf, p.72.
10. Rapport bisannuel au Parlement « Mise en œuvre du document cadre 'Coopération au développement : une vision française' (2010-2011) », 2012, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_bisannuelauParlement_APD_2010-2011_BD_PageaPage_cle0e83d8-1.pdf Le rapport se base en partie sur des chiffres de 2010 qui ne permettent pas de faire le suivi d'une stratégie qui a été adoptée la même année. Il manque également une partie des résultats calculés en effort financier.
11. En volume des engagements, 2011. Données du rapport bisannuel au Parlement, « Mise en œuvre du document cadre » (op. cit.), p.83
12. Statistique de l'OCDE, tableau DAC7b, <http://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=TABLE7B>
13. L'aide pays-programmable concerne l'aide planifiée avec les pays bénéficiaires, par opposition notamment à l'argent dédié à la réception des étudiants étrangers en France, à l'accueil des réfugiés ou l'annulation de la dette.
14. L'APP est mesurée en pourcentage des décaissements bruts d'APD bilatérale. Pour l'aide vers l'Afrique subsaharienne, l'APP a représenté 48% des décaissements en 2010, en baisse par rapport à 2008 (59%).
15. <http://www.etalab.gouv.fr/article-la-feuille-de-route-du-gouvernement-en-matiere-d-ouverture-et-de-partage-des-donnees-publiques-115767801.html>
16. <http://www.publishwhatyoufund.org/index/2012-index/> (en anglais)
17. Annoncé dans le discours du Président le 1^{er} mars 2013, lors de la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale : <http://www.elysee.fr/declarations/article/intervention-de-m-le-president-de-la-republique-a-la-seance-de-cloture-des-assises-du-developpement-et-de-la-solidarite-internationale/>
18. <http://www.oecd.org/dac/aid-architecture/Implementation%20Schedule%20for%20the%20common%20standard%20-%20France%20-VF%20.xls> (en anglais)
19. Tous les chiffres, à part le dernier, sont issus du rapport d'activité de l'AFD pour 2012, http://www.afd.fr/home/presse-afd/communiqués?requestedYear=tech_year_2013#, p. 7.
20. Calcul de ONE sur la base des chiffres du Fonds mondial : aujourd'hui, 4,2 millions de personnes séropositives ont un traitement antirétroviral grâce à du financement provenant du Fonds mondial. En 2013, la contribution de la France représente 12,75% de toutes les contributions –privées et publiques– confondues.

21. L'APD inclut un mélange de dons et de prêts. Pourtant, seule une partie des prêts (la part bonifiée) est financée par le budget de l'Etat, le reste étant issu d'emprunts effectués sur les marchés financiers. L'effort financier est une estimation du coût réel de l'APD pour le budget de l'Etat. Soulignons que, dans son document cadre sur la coopération au développement, la France a défini des objectifs d'aide en termes d'effort financier, mais n'a pas donné de précisions sur la manière de calculer ce dernier. Nous avons donc retenu pour notre calcul les dons bilatéraux, les décaissements aux agences multilatérales, la part bonifiée des prêts bilatéraux (telle que définie par l'OCDE) et l'aide humanitaire et alimentaire.
22. L'effort financier du Royaume-Uni était de 99% en 2010 et celui de l'Allemagne de 82%. Calcul de ONE sur la base des chiffres du CAD.
23. Ce calcul se base sur le Document de politique transversale 2013 (op. cit.), p.88.
24. Ces calculs se basent sur les documents budgétaires français et non sur les chiffres du CAD. Dans les subventions, ONE compte les dons-projets de l'AFD, l'assistance technique, l'aide transitant par les ONG et les subventions du Fonds de solidarité prioritaire (FSP).
25. 25 OMC, 2011, "Statistiques du Commerce International - Commerce des marchandises", http://www.wto.org/french/res_f/statis_f/its2011_f/its11_merch_trade_product_f.htm Tableau II.23
26. 1,6 milliards de personnes habitent dans des pays classifiés comme riches en ressources naturelles (ceci exclut cependant le Brésil, la Chine et les États-Unis). Près de 400 millions de ces personnes survivent avec moins de 1,25 dollars par jour, 640 millions, environ 40%, ont moins de deux dollars à leur disposition.
27. Toute grande entreprise ayant son siège dans l'Union européenne ou toute entreprise cotée en bourse dans un des pays membres.
28. Discours du Président de la République à l'occasion du sommet de la Francophonie, 13 octobre 2012, <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-a-l-occasion-du-sommet-des-chefs-d-etat-et-de-gouvernement-de-la-francophonie/>
29. Dans le cadre de la directive sur les fonds propres réglementaires (CRD IV). Des amendements dans le même sens avaient été proposés et votés précédemment par le parlement national dans le cadre de la réforme bancaire.
30. Communication du Premier ministre, 10 avril 2013, <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/la-transparence-de-la-vie-publique-et-le-renforcement-des-moyens-de-lutte-contre-la-gra> : « La France proposera d'étendre, toujours dans le cadre de l'Union européenne, l'obligation de transparence qu'elle impose aux banques à l'ensemble des entreprises. »
31. Selon des estimations plutôt conservatrices, l'Afrique aurait perdu 51 milliards \$ en 2010 à cause de flux financiers illicites (Global Financial Integrity, <http://iffdec2011.gfintegrity.org/>)
32. Certains financements innovants sont comptabilisés dans l'APD.
33. Selon le Document de politique transversale 2013 (op. cit., p.15), 844,9 millions d'euros ont été versés en 2010 et 2011 et au moins 420 million d'euros ont été déboursés en 2012.
34. A titre comparatif, en 2010, il s'agissait de l'Angola, l'Afrique du Sud et le Sénégal.
35. Les autres flux financiers officiels (ou apports du secteur public) sont les opérations du secteur public dont le but essentiel est autre que le développement ou qui, tout en visant à favoriser le développement, ne sont pas concessionnelles selon la définition de l'OCDE (avec un élément-don inférieur au seuil de 25% à partir duquel elles auraient pu être notifiées comme de l'APD). Les principales catégories d'opérations couvertes dans les autres flux financiers officiels sont les crédits publics à l'exportation, les prises de participation et les investissements du secteur public et le réaménagement de la dette effectué par le secteur public aux conditions du marché (et ce, quelle que soit la nature ou l'identité du créancier initial). Ces flux de la France vers les pays en développement sont négatifs depuis 2009. Il en est de même pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, seuls les États-Unis présentent un solde net positif pour ces apports.
36. Pour atteindre l'objectif, une hausse de 6,68 milliards d'euros est requise en termes d'APD, mais l'effort financier pour l'État français est moindre si la France continue à décaisser une partie de cette aide sous forme de prêts.
37. La projection pour 2013 et 2015 provient du Document de politique transversale 2013 (op. cit.). Comme la projection pour 2013 n'est pas suffisamment détaillée pour en exclure les allègements de la dette, nous utilisons exceptionnellement les chiffres incluant les allègements de dette.
38. Selon les projections du gouvernement, la France atteindra 0,48% en 2015. Ce chiffre inclut les allègements de dette. De plus, le gouvernement prévoit une augmentation des prêts AFD de 24% entre 2013 et 2015 en même temps qu'une baisse de 5% de la mission APD (hors effet de levier, c'est-à-dire en effort budgétaire), la hausse ne reviendra donc pas à priori à un effort budgétaire accru pour les plus pauvres (Document de politique transversale 2013, op. cit., p. 84).
39. Discours du Président lors de la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale (op. cit.)
40. Une loi de programmation est une loi qui définit les objectifs d'une politique publique : http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/lexique.asp#P58_10004
41. <http://www.one.org/fr/blog/one-vote-2012-francois-hollande-en-deuxieme-position/>



Bureaux

Abuja

35 Justice George
Sowemimo Street
Off T.Y. Danjuma Street
Asokoro, Abuja, Nigeria

Berlin

Reinhardtstrasse 47
10117 Berlin, Allemagne

Bruxelles

3rd Floor
Rue d'Idalie 9-13
1050 Bruxelles, Belgique

Johannesburg

Medscheme Office Park
First floor, Phase 2
Main Building
10 Muswell Road
Bryanston, 2194
Johannesburg, Afrique du Sud

Londres

151 Wardour Street
London, Royaume-Uni
W1F 8WE

New York

49 W. 27th Street
Floor 3
New York, NY 10005
États-Unis

Paris

47 rue du Montparnasse
75014 Paris, France

Washington, DC

1400 Eye Street NW
Suite 600
Washington, DC 20005
États-Unis

ONE.ORG/FR